



POUR UN BIEN-ETRE COMMUNAUTAIRE A TRAVERS LE PRISME DE LA SANTE COMMUNE

1. INTRODUCTION

Le présent document présente le schéma général d'un projet, conçu par l'association Catharsis, qui vise à promouvoir un cadre participatif de transformation territoriale par le déploiement coordonné de quatre outils : le « potager vertical » comme opérateur de santé commune, l'« enquête territoriale » comme modalité d'implication des populations et des institutions, la « mise en musée » comme inscription de l'enquête dans le temps long, dans la mémoire et dans l'émergence de futurs transformés, et l'« Arbre de Confiance » comme cadre de compréhension et de mesure des configurations dans lesquelles s'opèrent les dynamiques transformatrices.

Ces outils sont distincts, et ont chacun fait l'objet d'applications très productives sur différents territoires, en France et à l'étranger. En les associant, grâce à ses partenariats stratégiques au sein du Groupe PHGD, Catharsis offre un cadre et une méthode innovants, transversaux et transformateurs aux territoires qui voudraient s'en saisir. Ce cadre et cette méthode ont une base solide, chaque outil étant éprouvé et l'intégration conceptuelle des trois outils étant au cœur de la stratégie d'ensemble du Groupe PHGD, à laquelle Catharsis contribue de manière décisive. En même temps, l'intégration opérationnelle reste expérimentale, d'une part parce qu'elle est nouvelle, mais d'autre part et surtout parce qu'elle est essentiellement contextuelle : chaque territoire de déploiement nécessite, en perspective participative, des ajustements et des appropriations spécifiques.

Des projets intégrés de transformation territoriale par la santé commune sont en cours de développement sur plusieurs territoires, avec à chaque fois des montages institutionnels et financiers spécifiques. En en présentant ici un schéma général, avec des éléments d'application contextualisée à l'espace du nord parisien, Catharsis espère susciter l'intérêt de nouveaux partenaires pour l'approche proposée.

2. PROBLÉMATIQUE ET ENJEUX ADRESSÉS

Les enjeux de transformation environnementale sont techniques, et ce de manière incontournable. Il est pourtant impossible de les réduire à des dispositifs techniques, tant ils font intervenir des dimensions comportementales, institutionnelles, imaginaires. Ces caractéristiques sont bien connues sur le plan théorique. Elles n'en restent pas moins insuffisamment prises en charge dans l'action publique, qui tend – notamment mais pas uniquement par inertie institutionnelle – à segmenter ce qui ne peut être traité que de manière intégrée.

Dès lors, les transformations environnementales ne peuvent se réaliser – surtout si on les veut, comme il se doit, justes, robustes et véritablement pérennes – qu'avec une dynamisation de la participation de toutes les parties prenantes dans la compréhension des enjeux, dans la formulation des diagnostics, dans l'imagination des solutions nécessairement contextuelles et flexibles, et enfin dans le suivi dynamique des transformations réalisées, qui ne dépendent jamais seulement des actions mises en œuvre.

Les villes ont donc besoin de mener des actions permettant d'impliquer plus et mieux les habitants dans leurs politiques environnementales. Le défi consiste à redonner aux habitants la capacité de prendre part activement et agréablement aux transformations indispensables tant à leur santé individuelle, qu'à la santé sociale, qu'à celle des écosystèmes naturels. Telle est l'approche de la santé commune, développée par l'Institut Michel Serres, qui donne au présent projet son cadre général.

Dans de nombreux territoires, dont les communes du nord parisien spécifiquement évoquées ici, ces enjeux généraux prennent une forme spécifique, en relation avec les transformations de la citoyenneté et les problèmes qui lui sont associés.

Les communes – à l'instar d'autres échelons territoriaux, mais avec une force particulière – se trouvent confrontées à une tâche nouvelle : accroître la part d'engagement des citoyens et des acteurs dans la gestion de la chose publique. L'expression de cette citoyenneté emprunte divers canaux : civique, social, politique, interculturel et le dernier-né, écologique, lequel, étant rattaché à la notion de bien public, peut se définir comme le droit inaliénable de chaque citoyen d'accéder au patrimoine universel (historique, environnemental ou économique).

Les territoires souhaitent ainsi, pour des raisons inséparablement démocratiques et techniques, accroître l'engagement des citoyens et des acteurs dans la gestion de la chose publique, notamment parce que la participation citoyenne permet aux projets d'identifier plus précisément les problèmes et d'imaginer des réponses mieux adaptées. Toutefois, plusieurs décennies d'expérience en la matière montrent les difficultés de l'approche et les effets potentiellement pervers de dispositif participatifs qui ne permettent pas une participation effective. En particulier, donner voix aux sans-voix reste un défi, tant pèsent des mécanismes d'auto-exclusion largement étudiés par les sciences sociales, mais difficiles à pallier en pratique. Pour surmonter ces obstacles, il est crucial d'assurer la bonne circulation de l'information et d'ouvrir des brèches dans les murs de l'auto-exclusion. La participation citoyenne n'est en effet pas une fin en soi, mais un processus ancré dans l'expérience, engendrant un sentiment d'intérêt et de responsabilité parmi les citoyens.

Pour créer ce sentiment d'expérience nécessaire à une participation citoyenne la plus effective possible, il est utile de partir d'enjeux locaux très concrets, tout en permettant que ceux-ci soient reconnus comme illustrant des questions plus générales et plus abstraites et comme relevant du champ de la transformation plutôt que de la simple gestion. C'est pourquoi Catharsis propose une démarche expérimentale de participation qui peut prendre de multiples formes, mais qui est présentée ici, à des fins d'illustration, en relation avec un sujet au plus proche des préoccupations quotidiennes – l'alimentation – qui, en même temps, renvoie à des problématiques structurelles et systémiques dont la prise en compte est au cœur de l'évolution des territoires, notamment en l'occurrence urbains. Notre approche de la participation mobilise la méthode d'enquête territoriale participative comme modalité de co-construction transformatrice de la ville à travers les thèmes associés de l'alimentation et de l'agriculture. Dans ce cadre, le dispositif très simple du potager vertical permet de relier le quotidien de la nourriture à l'abstraction du « système alimentaire », tandis que les méthodes de visualisation très intuitives offertes par l'Arbre de Confiance favorisent l'inscription des enjeux techniques et systémiques dans le champ quotidien de la citoyenneté locale.

L'accent sur le système alimentaire est désormais largement répandu dans les sphères technocratiques, tant la pandémie puis la guerre ont rendu concrètes la crainte d'une désorganisation des chaînes de production et de distribution – pouvant aller jusqu'à la rupture – et la prise de conscience de la vulnérabilité urbaine à de tels événements. La notion de « sécurité alimentaire » fait ainsi l'objet de travaux importants, y compris dans le cadre des institutions chargées de la sécurité nationale et publique. En revanche, la robustesse limitée des systèmes alimentaires, et les

conséquences des vulnérabilités largement analysées, restent méconnues des gens ordinaires parce qu'elles sont abstraites, hypothétiques et débattues dans des lieux institutionnels dont la participation citoyenne est à peu près totalement exclue.

Qu'est-ce, de manière quotidienne, que la « robustesse alimentaire » ? Comment la notion de « santé commune » peut-elle permettre de mieux la saisir et, dans certaines de ses dimensions, d'agir sur elle ? Le moment semble propice, et les lieux de la « petite couronne », pris ici en exemple, également. Face à l'urbanisation croissante, à la dégradation de l'environnement et au besoin d'autonomie alimentaire – besoin qui répond aussi à des aspirations dans une partie de la population –, les espaces verts deviennent rares, et les habitants manquent souvent de liens directs avec les sources de leur alimentation. En Île-de-France, ces enjeux sont particulièrement prégnants, nécessitant des solutions innovantes pour améliorer la résilience urbaine. On notera qu'Aubervilliers se situe à cet égard dans un espace d'un intérêt tout particulier, au cœur de ce qui a été historiquement le territoire privilégié, pour Paris et son agglomération, de la production et de la transformation alimentaires, dont les transformations depuis les années 1970 n'ont toutefois laissé que des traces, comme dans les dernières fermes maraîchères de la Plaine Saint-Denis.

Si l'urbanisme et les conceptions dominantes des transformations sociales dans les années 1970 ont privilégié l'élimination du passé pour faire place nette à un avenir conçu sur plan, la pensée contemporaine évolue, et ouvre des brèches pour d'autres idées et d'autres pratiques. Outre qu'il s'agit d'évidence de se donner des cadres robustes pour un avenir incertain – dont le changement climatique est une dimension majeure et exemplaire – le rapport au patrimoine a beaucoup évolué, comme en témoigne la formalisation intergouvernementale en 2003 de la notion de « patrimoine immatériel ». De plus en plus, on admet, en tout cas dans les discours, que la passe n'est pas ce dont il faut se débarrasser pour construire l'avenir, mais une ressource essentielle, au présent, dont émerge l'avenir.

Ainsi, le patrimoine joue un rôle central dans la transformation des sociétés. Il ne s'agit pas seulement de conserver des éléments du passé, mais de les interpréter et de les utiliser comme un lien entre le passé et l'avenir. En vivant le patrimoine comme un élément constant mais dynamique, les sociétés peuvent envisager des transformations profondes basées sur une compréhension historique et une vision prospective. Encore faut-il se doter de capacités muséographiques innovantes qui permettent très concrètement – et pour tous – cette inscription du passé dans le présent. Le passé agricole et alimentaire de l'agglomération parisienne offre à cet égard de riches ressources que nous nous proposons de mobiliser comme un aspect fondamental de la compréhension participative des transformations alimentaires des territoires fortement urbanisés. On trouvera dans de nombreux autres villes, partout dans le monde, des enjeux similaires, mais nécessitant à chaque fois une contextualisation spécifique.

On notera que cette approche rejoint la vision du « nouveau Bauhaus européen » de créer des lieux, des produits et des modes de vie beaux, durables et inclusifs, ancrés dans une intégration éthique de la durabilité (traduisant cela en lieux communautaires renouvelés), de l'esthétique (valorisant la diversité et la convergence des performances culturelles) et de l'inclusion (répondant aux différents besoins et intérêts, y compris la co-construction).

3. PRÉSENTATION DES OUTILS

Face à des « problèmes » comme ceux exposés dans la section précédente, il est d'usage de proposer des « solutions ». Pour les raisons théoriques et méthodologiques précisées ci-dessus, Catharsis part

d'un scepticisme de principe sur la notion de « solution », comme d'ailleurs sur la notion de « problème », qui n'est souvent qu'un autre nom du contexte dans lequel on se trouve. Non pas, bien sûr, parce que les dispositifs et activités que nous proposons n'apportent pas des bienfaits très concrets qui répondent à des problèmes bien identifiables, mais parce que l'idée d'une « solution », au singulier, méconnaît à la fois la nature de la configuration dans laquelle on s'inscrit (il n'y a pas *un* problème résumant tous les aspects de cette configuration). En outre, dans une perspective de transformation, toute solution partielle ne peut être que transitoire : elle fait émerger, de manière dynamique, de nouveaux problèmes. L'enjeu est celui du renforcement participatif de l'intelligence collective qui permet, face à des problèmes en constante évolution, de trouver en temps réel des solutions. Ces considérations sont abstraites, bien sûr, mais ont également des implications très pratiques : elles dictent notamment la conception de la mise en œuvre du projet, ainsi que le cadre d'évaluation que nous proposons.

Il ne s'agit donc pas ici d'apporter une solution clé en main mais bien au contraire de la construire avec l'ensemble des acteurs du territoire, et surtout des habitants. Nous souhaitons expérimenter notre méthode sur le thème de l'agriculture et de l'alimentation en ville, notamment en conduisant deux actions, fortement articulées par la question de l'alimentation dans la ville dans le cadre de l'enquête territoriale sous l'égide de la confiance : le rapport au passé du territoire avec son alimentation, par la mise en musée à travers un dispositif éphémère en centre-ville, et un dispositif au présent, le déploiement de potagers verticaux, pour penser concrètement les enjeux d'alimentation urbaine à travers le prisme de la santé commune.

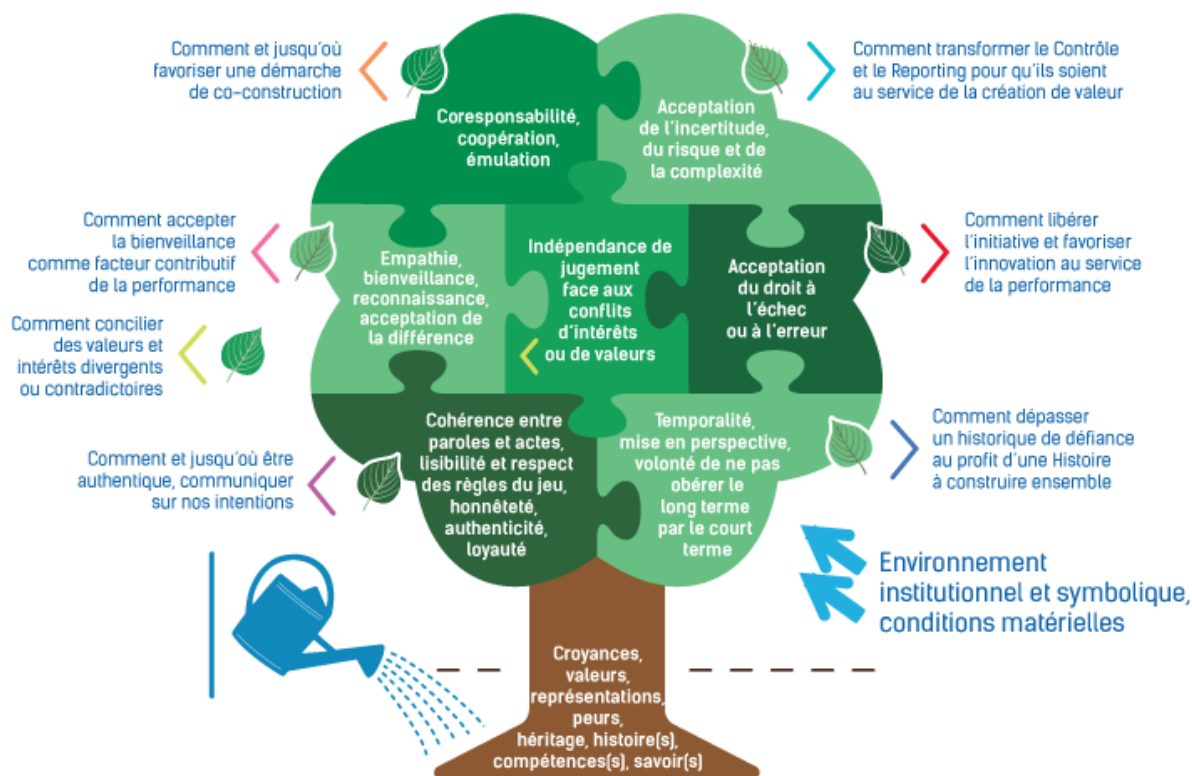
L'expérimentation sur ces deux axes aura à la fois des résultats spécifiques sur le territoire d'expérimentation et un impact plus large en permettant l'élaboration de protocoles potentiellement généralisables pour favoriser les objectifs de résilience urbaine à travers l'alimentation et la culture en favorisant la participation citoyenne. En particulier, à l'échelle de Plaine Commune, prise ici pour donner une teneur concrète aux propositions, la structuration du rapport au passé agricole peut offrir un cadre partagé de réflexion et d'action, avec des prolongements possibles également en matière de passé industriel. En effet, les questions d'agriculture et d'alimentation dans la ville ne sauraient se confiner à l'échelle communale : elles relèvent par essence d'une logique d'agglomération qu'il s'agit d'intégrer sans pour autant en perdre la dimension locale, voire microlocale.

La forme de l'intervention est donnée par l'enquête territoriale participative. En créant les conditions d'un travail en commun sur le déploiement des potagers verticaux et sur les modalités de réappropriation du passé agricole, le projet permet une interrogation plus large sur l'habitabilité du territoire et sur le rôle qu'y joue la confiance.

Les conditions de l'enquête sont données par les démarches de constitution d'un public, porteur d'une appropriation expérimentale d'un espace physique et symbolique par les habitants et également de la capitalisation de connaissances partagées sur le territoire et sur les implications de sa transformation.

Cette démarche suppose un transfert de compétences, équipant les personnes concernées de savoir-faire et de protocoles d'action très concrets leur permettant de conduire des enquêtes – avec l'accompagnement de Catharsis – et d'en tirer des conclusions analytiques, mais aussi orientées vers l'action. Elle suppose également une vision fédératrice en amorçage. Celle-ci ne peut résulter de la démarche d'enquête, qui n'est pas encore engagée. Elle ne peut pas non plus résulter de la mise à disposition d'un diagnostic préalable extérieur à la démarche participative, sous peine de stériliser celle-ci avant même qu'elle ne démarre. C'est pourquoi Catharsis se propose de mobiliser les outils de la confiance développés par son partenaire TrustInside.

Ces outils résultent du cadre conceptuel de l'Arbre de Confiance, dont la symbolique est ici particulièrement appropriée. Le fait que l'Arbre n'est pas construit spécifiquement par rapport aux enjeux du projet est un facteur de robustesse, puisque nous disposons d'un important historique d'application dans des configurations très diverses. En outre, cette absence de spécificité favorise la logique d'amorçage, puisqu'il n'est pas nécessaire de construire d'abord une dynamique participative pour pouvoir utiliser l'Arbre.



L'Arbre et ses outils associés (baromètres, techniques de débriefing collectif, travail sur les racines de l'Arbre) servent à la fois à constituer un public autour de la représentation de l'Arbre qui le caractérise et à suivre, tout au long de la démarche, l'évolution des perceptions et des attitudes. Renforcer les relations de confiance au sein d'un public, c'est à la fois un objectif en soi, favorable à toutes les dynamiques qui pourraient être mises en œuvre, et une modalité d'animation tant les habits de l'Arbre portent sur les conditions très pratiques de passage de la population au public, qui est un élément constitutif de tout projet participatif. Le déploiement des outils de la confiance est en effet par essence participatif : il implique les participants dans une révélation des configurations de confiance qui les caractérisent et, sur cette base, dans une imagination des actions qui pourraient permettre de renforcer la confiance et donc de favoriser l'engagement. La confiance n'est ainsi pas un objectif en soi – comme elle l'est trop souvent dans un discours politique ou managérial convenu – mais plutôt un opérateur de révélation des conditions de la transformation, et notamment des freins et blocages qui peuvent l'entraver.

Concrètement, sur la base du baromètre de confiance, qui permet de poser le fondement de la démarche participative et de ses ambitions, se tient un dialogue d'explication de la démarche d'enquête territoriale et de recherche du premier vivier parmi lequel se recrutent les participants aux projets. Des propositions et de suggestions, notamment portées par le maillage associatif, peuvent contribuer à la démultiplication des ressources disponibles, dans un cadre restant coordonné.

Cette enquête territoriale porte sur deux axes de travail, thématiquement imbriqués et coordonnés, mais susceptible d'être conduits par des groupes distincts : la coconstruction d'un protocole d'implantation et d'exploitation d'un parc expérimental de potagers verticaux, et la coconstruction d'une démarche de mobilisation et de mise en musée éphémère du passé alimentaire et notamment agricole de la commune.

Les potagers verticaux, conçus en low-tech, permettent de cultiver des légumes en utilisant un espace minimal – vertical – sur les murs extérieurs des bâtiments, balcons ou dans les espaces publics tels que les cours d'écoles et les jardins partagés. Chaque module est facile à installer et à entretenir, adapté à une production locale et accessible à tous.

Constatant l'ensemble des dysfonctionnements auxquels doivent faire face les villes, le potager vertical individuel peut constituer l'un des plus petits composants d'une transformation systémique. Si à l'échelle d'une seule unité, il est possible d'apprécier uniquement son rendement, les impacts se décuplent lors de sa massification. C'est dans ce contexte que le projet « PoVerS » a émergé, pour mettre en place une solution simple, efficace et pertinente pour répondre aux enjeux de résilience des villes et des territoires franciliens pour une transformation systémique. Une première étude-action, soutenue financièrement par l'ADEME et présentée en mai 2022 à l'Académie du Climat à Paris, a révélé le potentiel des multiples transformations auxquels participent l'implantation de ce dispositif très pratique de réalisation de la santé commune. Le présent projet constitue une déclinaison spécifique du projet « PoVerS » plus large.

Déployer des potagers verticaux sur un territoire, c'est construire un référentiel de pertinence au regard de la configuration du territoire et des enjeux de santé commune : où, avec qui, pour consommer comment, avec quels indicateurs de succès... ? Au lieu de poser ce référentiel en amont, dans une démarche classiquement technocratique, il s'agit dans le présent projet de coconstruire le référentiel par la pratique de l'enquête territoriale, qui équipe les habitants de méthodes et d'un questionnement élaborés ensemble pour pouvoir interroger ensemble les différents paramètres du déploiement.

En parallèle, et de manière coordonnée, le projet comporte une démarche d'enquête territoriale sur le passé alimentaire et agricole, avec l'objectif pratique de coconstruire une mise en musée des sciences ouvertes autour de l'alimentation urbaine. Un tel musée, initialement éphémère et délibérément expérimental, permet au territoire de redécouvrir son identité agricole et alimentaire, favorise les objectifs de durabilité et de sécurité alimentaire qui sont au cœur des préoccupations actuelles, ainsi que la mobilisation du territoire autour de l'agriculture urbaine, de l'alimentation, de l'apprentissage et de l'accompagnement du changement.

Cette muséification fait nécessairement référence à la mémoire agricole de l'« arrière-pays » parisien, dans une logique d'agglomération déclinée au niveau local et microlocal. Elle contribue ainsi, au présent et en prospective, à la sensibilisation et à l'éducation du public sur les enjeux de durabilité et de résilience alimentaires, mettant ainsi en valeur le lien entre l'histoire agricole de la ville et son avenir durable. Demain, le territoire pourrait assumer, en prise de conscience, sa dépendance à ses fonctions vitales.

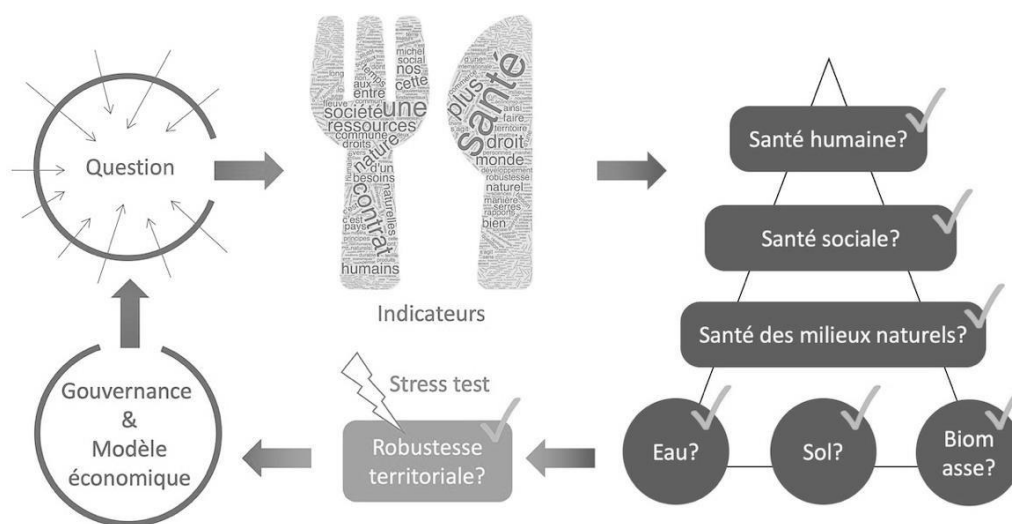
L'enquête territoriale a ainsi une double logique. Sa mise en œuvre constitue un processus d'émergence d'un public doté de capacités d'auto-organisation et de compétences, y compris techniques. Et sa restitution donne le fondement pratique d'actions susceptibles de passer à l'échelle sur la base d'une véritable coconstruction qui transforme les conditions de la transformation territoriale.

4. IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

Il convient d'éviter toute opposition ou tension entre les impacts environnemental et social. Au contraire, dans la perspective de la santé commune qu'adopte Catharsis, l'environnement, le social et l'humain sont des dimensions intrinsèquement liées. Selon le *Manifeste pour la santé commune* publié en 2023 par l'Institut Michel Serres, partenaire stratégique de Catharsis,

La santé commune, pyramide avec la santé des milieux naturels (eau-sol-biomasse) comme fondation pour héberger la santé sociale et la santé humaine, devient un changement de paradigme profond quand son interdépendance est assumée. Il ne s'agit pas de plaquer de nouvelles règles, comme la Responsabilité Sociale et Environnementale, sur un modèle économique existant devenu obsolète, socialement et écologiquement. Au contraire, c'est le projet, passé par plusieurs cycles de tests de santé commune, qui construit un nouveau modèle économique situé et durable. La santé commune, c'est un mode d'emploi pour habiter la Terre - et son territoire. Nature et culture sont des préalables ; le modèle économique est non plus une contrainte d'entrée dogmatique, mais un produit de sortie enraciné dans nos liens au monde.

Ce cadre conceptuel peut se mettre en schéma de la manière suivante :



Comme nous le verrons plus loin, il est important de distinguer dans ce projet, comme dans tout projet d'innovation sociale, des objectifs atteints par la mise en œuvre du projet, des résultats qui sont la conséquence directe de sa mise en œuvre et des impacts qui expriment les effets à terme du projet dans son environnement et compte tenu de l'ensemble des synergies ou externalités qui lui sont associées. Dans la présente section, il s'agit de mettre l'accent sur les impacts ainsi définis.

Les impacts se déclinent sur trois plans – santé des individus, santé des écosystèmes, santé des liens sociaux – qui peuvent se résumer par la notion de « robustesse », développée par Olivier Hamant, Président de l'Institut Michel Serres. Celle-ci vient utilement compléter et à certains égards corriger le concept largement mobilisé de « résilience ». En effet, si la « robustesse » se définit, chez Hamant, d'abord par une opposition avec la « performance », et donc par un contraste entre systèmes naturels et systèmes institutionnels humains (en tout cas dans leur forme aujourd'hui familière), le raisonnement fait apparaître également une nuance féconde distinguant « résilience » et « robustesse ». Si « la robustesse permet la viabilité dans un monde instable et en pénurie de ressources », comme l'écrit Hamant, c'est qu'elle s'apparente à la résilience, mais comme propriété systémique exprimant des potentiels de transformations et d'évolution plutôt que comme persistance

face à des chocs exogènes. Or, à l'échelle temporelle impliquée par la réflexion sur la résilience d'un territoire en transformation, la capacité d'émergence est au moins aussi importante que le maintien d'un existant fragile.

De ces considérations sur la robustesse résulte directement l'importance de l'*habitabilité* du territoire, qui, dans toutes ses dimensions (physiques, écosystémiques, culturelles, économiques, climatiques...), résume dans son caractère évolutif et émergent ce que la résilience doit entretenir. La notion d'habitabilité s'inscrit dans une démarche de sensibilisation des acteurs du territoire à la prise en charge d'un intérêt collectif au sein d'une gouvernance locale et régionale. Dans le présent contexte, elle renvoie aux conditions écologiques, politiques, sociales, économiques et culturelles d'intendance et de reproduction des milieux de vie des communautés sur leur territoire, saisies dans le présent projet spécifiquement à partir des questions alimentaires. Ces conditions demandent à être explicitées par une collaboration – au-delà d'une simple « mobilisation » au service de l'application – entre experts et non experts avec les habitants et habitantes, avec les associations militantes, et toutes les parties prenantes publiques et privées.

5. NÉCESSITÉ D'UNE EXPÉRIMENTATION

L'expérimentation est cruciale dans le développement de notre solution/structure pour plusieurs raisons clés. Les réponses sont toujours contextuelles. Chaque lieu possède son histoire, ses spécificités et ses particularités uniques. Il est donc essentiel d'inscrire notre action dans le contexte précis où elle s'applique. Cela permet d'adapter notre approche de manière optimale en prenant en compte, dans chaque intervention concrète, les facteurs locaux qui peuvent influencer l'efficacité de notre solution.

Notre méthode se distingue par son aspect participatif. Contrairement à des approches standardisées qui prétendent offrir des solutions universelles, nous croyons fermement qu'il n'existe pas de solution unique et préconçue. Nous souhaitons impliquer notre méthode de manière spécifique au contexte où elle émerge, en intégrant activement les parties prenantes locales dans le processus. Cette participation active garantit que les solutions développées sont non seulement adaptées mais aussi soutenues par ceux qui sont directement concernés.

Cela signifie que nous devons constamment tester, évaluer et ajuster nos hypothèses et nos actions en fonction des résultats obtenus. Ce processus itératif nous permet d'apprendre et de nous adapter en temps réel, assurant ainsi que notre solution évolue de manière dynamique et reste pertinente face aux défis rencontrés.

L'expérimentation nous permet donc de créer des solutions contextualisées, participatives et évolutives, en phase avec les besoins et les réalités spécifiques du terrain.

6. ÉBAUCHE DE PROTOCOLE D'ÉVALUATION

Afin d'évaluer un projet comme celui proposé ici, il est important de faire une distinction entre les objectifs, les résultats et les impacts. En outre, le cadre d'évaluation doit nécessairement se coconstruire, comme le projet lui-même.

Les **objectifs** sont de l'ordre de la participation et du fonctionnement effectif des démarches de végétalisation et de mise en musée. Ils sont atteints par le projet lui-même, dans son calendrier. Les indicateurs à cet égard comprennent notamment :

- Le niveau de participation citoyenne, tant en quantité qu'en qualité des contributions, en distinguant les réunions publiques et le travail des groupes engagés opérationnellement dans l'enquête territoriale.
- Des taux de fréquentation physique ou virtuelle des dispositifs muséographiques mis en place.
- Des nombres de dispositifs déployés et maintenus en état et en activité au cours du projet.
- Des volumes de production.
- La réalisation effective des enquêtes, dont des indicateurs de disponibilité et d'intérêt des personnes interrogées.
- Des observations directes de la conduite des processus par les habitants.
- La visibilité et l'écho des opérations de communication réalisées dans le cadre du projet, y compris au-delà du territoire.

Les **résultats** sont les bienfaits de la participation en termes de qualité des projets et de leur mise en œuvre et de renforcement des capacités participatives, y compris au bénéfice d'autres projets. Ils sont atteints pour partie dans le projet et pour partie au-delà, en synergie avec d'autres facteurs. On notera l'utilisation longitudinale possible des outils de la confiance pour favoriser ce suivi. Il s'agit notamment à cet égard, par des enquêtes directes et par des observations inscrites dans l'enquête territoriale :

- D'évaluer l'impact de la participation sur le projet en termes de changements ou d'améliorations apportées grâce à cette participation.
- D'identifier les obstacles à la participation pour comprendre les facteurs limitant l'engagement des citoyens.
- D'analyser d'autres projets participatifs mises en œuvre dans la même temporalité pour apprécier les effets indirects du présent projet.
- D'utiliser la couleur changeante de l'Arbre de Confiance pour comprendre l'évolution des configurations locales.

Les **impacts** concernent la santé commune, avec ses différentes dimensions. Ils sont atteints sur la durée, pour l'essentiel après la fin du projet, et ils dépendent non seulement du projet mais aussi d'autres facteurs. Il est donc important d'en assurer la coconstruction et de veiller à ce que le projet mette en place des protocoles très concrets et pérennes permettant d'en suivre l'évolution.

Le succès du projet expérimental tient à la mise en œuvre de l'amélioration de la santé commune du territoire. Il s'agit donc de mesurer l'amélioration de la santé humaine, de la santé des écosystèmes, et la santé des liens sociaux, à travers tous les aspects de la mise en œuvre du projet. Cela suppose trois domaines d'analyse, dont la faisabilité dépend de synergies à construire avec des sources d'information ou des démarches de suivi existantes, et que le référentiel de la santé commune pourrait permettre d'affiner ou d'améliorer.

- Analyse au cours du temps de l'impact de la participation citoyenne dans le cadre du projet sur les échanges et l'entraide entre habitants.
- Suivi de la santé des écosystèmes, avec notamment des outils de comptabilité écologique et d'observation de la biodiversité dans l'espace urbain.

- Mise en place d'indicateurs pertinents de santé humaine en relation avec les comportements et représentations alimentaires, à l'aide de dispositifs statistiques existants et le cas échéant (en reconnaissant le coût important) d'enquêtes spécifiques.

7. TYPOLOGIE DE TERRAIN RECHERCHÉ

La mise en œuvre du présent projet suppose un terrain urbain dans lequel existent des traces de passé agricoles, des initiatives émergentes autour de l'agriculture urbaine sous des formes renouvelées, des questions liées aux comportements alimentaires et aux logiques d'approvisionnement et enfin des tensions observables en qualité et prix des produits. Autant dire que le présent projet répond à des situations familières dans toutes les agglomérations, et notamment en petite couronne parisienne.

Bien entendu, la mise en œuvre du projet suppose également une conscience de ces questions au sein des autorités municipales et une volonté de conduire des dispositifs expérimentaux et participatifs.

Sur le territoire de mise en œuvre, les exigences a priori du projet sont limitées. En effet, il est de son essence que les dispositifs soient coconstruits, y compris avec les autorités territoriales, de telle sorte que les différentes formes d'occupation de lieux ou d'espace intègrent dès le départ ce qui est faisable en pratique.

Ainsi, il est nécessaire d'identifier des lieux susceptibles d'accueillir un petit nombre de potagers verticaux dans des conditions propices à l'expérimentation, mais ceux-ci peuvent être très divers : cours d'écoles, jardins publics, balcons privatifs, parties communes de résidences collectives, espaces commerciaux ou administratifs, voie publique...

De même, il est nécessaire de trouver des espaces correspondant aux besoins techniques des dispositifs muséographiques que le projet permettra de concevoir, mais ces besoins émergent de la réalité du territoire en tenant pleinement compte de ses contraintes.

8. ORGANISATION ET CALENDRIER DES ACTIONS

La démarche proposée est le fruit de divers retours d'expériences sur des projets de transition écologique et sociale des territoires auxquels l'Institut Michel Serres a participé, depuis 2020, notamment dans la région AURA, en partenariat avec la DREAL et dans le cadre du PIA TIGA 3.

L'esprit général dans lequel le calendrier est établi privilégie la démarche de co-construction, en s'assurant à chaque étape que les publics visés soient impliqués dans tous les aspects de la planification.

L'expérience de l'IMS, et plus généralement de l'équipe de mise en œuvre du projet, montre les difficultés à la fois conceptuelles et pratiques de composition de publics qui, loin de préexister aux démarches qui les mobilisent, doivent au contraire y prendre racine. Face au risque évident de cercle vicieux temporel qui en résulte, il est important de prendre le temps en amont de création des conditions de succès de la composition.

C'est le cas *a fortiori* dans ce projet, qui ne se limite pas aux rapports entre humain et dépend de la capacité à convoquer le territoire lui-même dans le processus de co-construction. Cela, nous savons le faire, mais le processus a des exigences incompressibles. En outre, la spécificité du projet, avec l'articulation autour des potagers verticaux, exige évidemment de tenir compte du cycle végétal. Certes, la production de légumes n'est en tant que tel qu'un résultat intermédiaire – mais sans cette

production, et l'implication en amont qu'elle suppose, les différentes dynamiques de santé commune ne peuvent pas s'engager.

Au vu de ces considérants théoriques et méthodologiques, et des différentes contraintes pratiques qui en résultent, le projet selon le schéma générique présenté ici déroule sur 27 mois. Ce schéma est évolutif et flexible : il pourra notamment s'adapter au calendrier de disponibilité des ressources d'origines et de conditionnalités diverses. En supposant ce calendrier, le projet s'organise opérationnellement de la manière décrite dans les sections qui suivent, précisant les modalités de mise en œuvre correspondant à chacune des étapes.

1. Phase préparatoire : la mise en place du laboratoire territorial (6 mois)

La phase préparatoire crée les conditions pour engager un groupe d'acteurs, dans une démarche d'enquête collective sur l'alimentation urbaine, passé et présente du territoire. Il s'agit de créer un « collectif souple » qui intègre à la fois les bénéficiaires de cette démarche ainsi que des experts et des contributeurs. Pour cela, nous proposons d'installer et d'animer un cadre d'expérimentation et de recherche structuré, qui laisse suffisamment de liberté pour aborder précisément la spécificité du contexte territorial.

Cette fiction de « laboratoire territorial pour la santé commune » permet de mobiliser et fédérer autour d'axes de travail et de questions bien définis par le collectif tout en apportant des préconisations. Il s'agit de proposer un récit vivant pour favoriser un élan créatif et enthousiasmant de réappropriation de la question de l'alimentation par et avec l'ensemble des parties prenantes (collectivité, entreprises et société civile, habitants, établissements publics, etc.) en engageant les participants dans une dynamique collaborative qui se poursuit par les expérimentations conduites pendant la deuxième phase.

La fiction de laboratoire constitue une précaution importante par rapport aux acteurs qui s'y engagent car elle signifie que le champ d'étude du territoire demeure expérimental et qu'elle s'inscrit dans le registre de la recherche-action. Elle permet également de donner une cohérence à l'ensemble de la démarche : des questions sont posées, des méthodes exposées, des hypothèses formulées, des expérimentations et des enquêtes sont conduites, et elles sont précisément documentées, en vue de leur restitution et de leur examen. Les résultats de ces travaux prennent la forme, non pas de « recettes à transférer », mais d'« outils » à mettre en œuvre pour prendre en compte le territoire dans ses multiples dimensions. Concrètement, la phase préliminaire débouche sur la mise en place de groupes et de protocoles pour l'enquête sur le schéma de déploiement des potagers verticaux et sur la coconstruction de la mise en musée. On notera que le déploiement des potagers doit être défini suffisamment tôt pour être en phase opérationnelle dès la fin de cette première phase.

1.1 Ecoute territoriale (mois 1-2)

Pour préparer la mise en place de ce laboratoire, se conduit en amont une « écoute territoriale » auprès des acteurs identifiés en collaboration, l'inventaire et l'évaluation des savoirs et expériences existantes, une recherche et une analyse bibliographique approfondies, ainsi qu'un état des lieux du territoire sur les questions d'alimentation urbaine.

1.2 Compréhension commune (mois 3-4)

La deuxième partie de cette phase préparatoire permet d'explicitier les besoins et les priorités de la mise en œuvre expérimentale, de partager une compréhension commune des méthodes et des questions de recherche, de préciser les objectifs attendus.

Pour ce faire, un premier temps d'échanges collectifs avec les représentants de la commune hôte est organisé, afin d'aborder les questions de recherche qui seront structurantes pour ce projet. Nous pourrions ainsi nous appuyer sur ce collectif pour mobiliser les personnes en vue de leur participation à l'enquête territoriale.

1.3 Installation d'un potager vertical dans un lieu public (mois 5)

Nous souhaitons dans un premier temps installer un potager vertical dans un lieu public, encore à définir, dans l'objectif d'organiser un événement public ouvert à tous autour de cette solution, pour la présenter et présenter et informer sur le projet d'enquête territoriale. On notera la nécessité, compte tenu du calendrier, de prévoir des plantations spécifiques pour que le premier potager puisse être mis en terre. Cette contrainte végétale peut également déterminer le choix du lieu d'installation.

Entre l'installation et le moment festif, une phase de promotion du projet est à concevoir sous l'angle de la communication et de l'événementiel. Cette phase contribue au démarrage de la mise en œuvre du projet expérimental, mais devra être mobilisée sur l'ensemble de l'opération, avec les productions suivantes :

- Des supports de communications matériels et dématérialisés pouvant être exploités de manière large, dans tout type de réseau d'information, notamment les réseaux sociaux ;
- Des supports de restitution de toute action réalisée, destinés à alimenter le récit local du projet, ainsi que les instances de suivi du projet dont la mise en place aura été convenu avec la commune hôte et réalisée en coconstruction avec les acteurs locaux (comité de pilotage ou comité technique).

Ce premier événement ouvert à un large public est réalisé autour du potager vertical comme porte d'entrée de la mobilisation. Il s'appuie également sur l'Arbre de Confiance comme vecteur de création d'un langage commun de dynamique de coconstruction. Sur la base de la passation collective du baromètre de la confiance, qui permet de poser le fondement de la démarche participative et de ses ambitions, se tient un dialogue d'explication de la démarche d'enquête territoriale et de recherche du premier vivier parmi lequel se recruteront les participants aux différentes activités envisagées. La conclusion de la réunion publique est une esquisse de plan d'action, avec un calendrier provisoire, qui doit ensuite être affiné et validé avant la fin du mois 5, permettant ainsi le passage opérationnel en phase 2. Il continue par la suite à s'enrichir de propositions et de suggestions, notamment portées par le maillage associatif, qui contribuent à la démultiplication des ressources disponibles, dans un cadre restant coordonné.

1.4 Coconstruction du plan d'action (mois 5-6)

Sur la base de la version préliminaire adoptée en phase 1.3, le plan est affiné et formalisé.

2. Mise en œuvre du laboratoire territorial (mois 7-15)

Pour donner un cadre partagé à la démarche d'enquête territoriale, la question du déploiement des potagers est utilisée comme enjeu transversal permettant de rassembler un ensemble de fils du diagnostic, autour des différentes dimensions de la santé commune. Arbitraire, par rapport à d'autres opérateurs qui pourraient être retenus, cette approche n'en a pas moins la double vertu d'être très concrète : la cartographie des implantations envisageables, et donc des usages associés, traduit tous les aspects de la cartographie sociale général du territoire. En outre, l'approche par les potagers verticaux mobilise les compétences du Groupe PHGD, y compris au-delà de Catharsis, d'une manière qui favorise l'intervention rapide et efficace avec des ressources financières modestes, tirant

notamment parti d'autres activités en cours dans le même sens. En parallèle, dans un calendrier qui n'est pas contraint par le cycle végétal, se déroule la mise en place de l'enquête territoriale sur la mise en musée du passé alimentaire et agricole.

A ces deux enquêtes territoriales, constituant le noyau du projet, peuvent s'ajouter si les énergies se présentent d'autres enquêtes territoriales. En tout état de cause, une formation d'une journée sur les méthodes et les pratiques de l'enquête territoriale s'organise au cours du mois 7. Chaque enquête territoriale comporte notamment des entretiens, dont certains pourront être collectifs, et qui donnent lieu à chaque fois à des fiches synthétiques.

2.1 Implantation et suivi des potagers verticaux (mois 7-13)

Avec le groupe de travail issu de la phase 1 (il peut éventuellement y avoir plusieurs groupes en parallèle, selon les options retenues), l'action porte sur le déploiement des potagers verticaux, en explorant systématiquement les enjeux, depuis le sourçage des matières (semences, bois, terre) jusqu'à la distribution des produits. La conception d'un tel projet, outre ses caractéristiques spécifiques, constitue un modèle pour la conception de projets participatifs en général.

Sous réserve de la coconstruction ultérieure et des ressources disponibles, on suppose que sont installés dans cette phase 10 potagers verticaux, dans des lieux aux caractéristiques différentes (école, voie publique, espace privatif, partie commune de copropriété, entreprise...), qu'il s'agit de gérer, pour assurer la production et la distribution des végétaux, mais aussi d'observer systématiquement, pour leurs effets plus larges. La construction des protocoles de restitution du suivi et de l'observation est un aspect important de cette phase de travail.

2.2 Conception de la mise en musée (mois 7-13)

La deuxième enquête territoriale porte sur la recherche du passé agricole du territoire et son rapport à l'alimentation, mise en œuvre en autonomie par un groupe de volontaires, avec le soutien technique de l'équipe projet et en synergie avec les services municipaux concernés. Il s'agit d'explorer, à partir d'un protocole coconstruit, les ressources et données autour de ce thème pour retrouver le passé de l'agriculture dans la commune mais aussi l'état actuel des initiatives d'agriculture urbaine. Idéalement, cette démarche a également vocation à intégrer une réflexion sur l'approvisionnement alimentaire qui ouvre à la prise en compte des transformations de la production et de la consommation et donc des enjeux de résilience territoriale. L'objectif de cette phase de l'enquête territoriale est de mettre en place une proposition pour le contenu de ce que pourrait prendre cette recherche du passé (un musée ? sous quelle forme ? temporaire ? éphémère ? virtuel ? ...).

2.3 Consolidation et restitution publique (mois 14-15)

Les résultats préliminaires des enquêtes sont présentés en réunion publique, où les habitants et différents acteurs sont fortement associés. La préparation des éléments de restitution est coordonnée entre les groupes de travail lors d'une réunion animée par l'équipe projet au début du mois 14, avec un accent particulier sur l'articulation entre résultats opérationnels directs et impacts recherchés en matière de santé commune. Lors de la réunion publique de restitution, les différentes parties prenantes ont la possibilité de s'inscrire sur les activités programmées pour la phase suivante et de formuler des propositions d'activités qui pourraient venir s'y ajouter. En outre, une passation renouvelée du baromètre de confiance permet de visualiser les avancées en matière de capacité participative collective.

Cette phase de consolidation et de restitution débouche sur deux produits opérationnels :

- Schéma ajusté de déploiement des potagers verticaux, dont le nombre pourrait être accru si les ressources sont disponibles. Il s'agit de confirmer ou de modifier les lieux, les choix de plantes, les modes de gestion ... pour le cycle végétal suivant.
- Protocole pour la mise en musée expérimentale.

3. Poursuite et élargissement de l'expérimentation territoriale (mois 16-25)

En ménageant la flexibilité inhérente à une démarche expérimental et coconstruite, on peut envisager que cette période soit consacrée à la mise en œuvre des préconisations issues de la phase 2.

3.1 Deuxième cycle végétal des potagers verticaux (mois 16-25)

On notera que l'installation et l'entretien de potagers verticaux, dans des lieux choisis, sont à la fois un moyen et un résultat déjà tangible. Le résultat est celui de leur matérialité visible et de la réalité des processus concrets qui leur sont associés, depuis le semis jusqu'à la distribution de la récolte. Le moyen qu'offrent les potagers est celui d'une ouverture sur tous les aspects de la santé commune, qui répondent à toutes les dimensions – alimentation, coût de la vie, santé physique et mentale, rapport à l'environnement urbain et naturel, état des liens sociaux... Prétexte d'une approche discursive de ces questions, les potagers verticaux sont toutefois beaucoup plus : ils sont des opérateurs de pratiques concrètes qui répondent aux questions, et ce faisant les transforment. Ainsi, les potagers verticaux sont à la fois un projet spécifique et un modèle de la forme qui pourraient prendre d'autres projets ancrés dans la co-construction de dispositifs et dans des pratiques concrètes de travail en commun. En particulier, cette approche se généralise bien aux pratiques culturelles, éducatives, de solidarité et d'entre-aide. Le deuxième cycle est déjà celui d'une véritable autonomie dans la mise en œuvre fondée sur l'expérience pratique acquise et sur la construction des liens qui en résultent.

3.2 Musée expérimental de l'agriculture et de l'alimentation (mois 16-25)

La phase 2 débouche sur des préconisations concrètes quant au contenu du musée (artefacts recueillis, éléments de mémoire orale, sources documentaires...), quant à sa forme matérielle (concentrée en un lieu, virtuelle, distribuée entre plusieurs lieux, fixe ou itinérante...) et quant à son organisation (autonome, municipale, hybride, dotée ou non de personnels spécialisés, mobilisant ou non des réseaux d'expertise extérieurs...). Ce qui importe, c'est que ces options, toutes arbitraires a priori, s'inscrivent dans une démarche pleinement participative et pleinement contextuelle, issue du laboratoire territorial lui-même.

La mise en œuvre des préconisations suppose la construction d'un collectif d'action dont les contours ne peuvent être spécifiés à ce stade, et qui sera nécessairement sous condition de ressources. La réflexion sur la mobilisation des ressources, financières ou non, permettant la réalisation du projet est un élément important de la coconstruction en phase 2.

La mise en musée implique naturellement différents événements et actions de communication qui auront été définis et techniquement préparés en phase 2.

4. Clôture et autonomisation (mois 26-27)

L'objectif essentiel du projet est que la dynamique qu'il aura initiée puisse de poursuivre sans le cadre qu'il offre. Les différents protocoles de clôture sont donc essentiellement des protocoles d'autonomisation, qui donnent aux acteurs directement impliqués les moyens de poursuivre et au public plus large la capacité de s'approprier les résultats et d'accompagner la pérennisation, l'élargissement voire la transformation des initiatives lancées.

A côté du travail technique de reporting, d'évaluation et de transfert de compétences au bénéfice des collectifs opérationnels, la phase 4 privilégie une approche ouverte de la restitution, pouvant comporter, outre les formes convenues d'une réunion publique, dont la projection des vidéos montées témoignant du travail réalisé, un moment à la fois artistique et festif, sous une forme à définir et à co-construire avec les différents participants de la démarche.

Un cadre approprié est recherché, dans cette phase terminale, festive et à large participation, pour la réalisation d'un baromètre de confiance à titre de suivi transversal de la mise en œuvre, le pari étant bien sûr que l'effort de mise en place d'un cadre, de protocoles et de compétences participatives contribuent positivement au climat de confiance au sein du quartier. L'évolution de la couleur du feuillage de l'Arbre de Confiance témoigne ainsi des retombées du projet dans son ensemble, au-delà de l'apport direct des actions spécifiques mises en œuvre. En même temps, la diffusion du langage de la confiance et la compréhension de ses habitus contribuent directement à la capacité générale de co-construction au sein d'un territoire.

L'appropriation étant par essence contextuelle – non seulement à des lieux ou à des thématiques, mais aussi à des publics composés dans leur spécificité et appelés à évoluer selon leur propre dynamique interne – la transférabilité à d'autres enjeux (voire à d'autres territoires, fussent-ils voisins) n'est jamais un simple potentiel de réplique. Ce qui peut être répliqué, c'est une méthode de travail, une manière de composer les publics issue d'un cadre conceptuel de portée générale, et un accent particulier est donc mis sur la validation de cette méthode en conditions réelles et sur la mise en évidence de ses conditions de réplique. C'est ce que nous proposons de faire à travers la mise en place et l'animation expérimentale du laboratoire d'enquête du territoire et de son rapport à l'alimentation : la communauté de recherche et d'apprentissage constituée dans ce cadre pendant la durée de ce projet se trouvera équipée de pratiques et d'expériences effectivement appropriables par les acteurs de territoires autres. Les livrables réalisés à la fin par l'équipe Catharsis est ajustés à ces exigences, et les acteurs peuvent par ailleurs être accompagnés au-delà du cadre du présent projet.

9. SYNERGIES

Dans le cadre de la mise en œuvre de notre projet, nous considérons essentiel de travailler en étroite collaboration avec le territoire hôte et ses acteurs locaux. Notre approche repose sur la conviction que rien de ce que nous proposons ne peut fonctionner sans une synergie solide et durable avec le territoire.

Nous travaillons étroitement avec les collectivités locales afin de nous aligner sur les stratégies et les priorités du territoire. Cette collaboration se traduit par des partenariats avec les autorités municipales et les services publics pour coconstruire nos initiatives qui répondent aux besoins spécifiques en adhésion avec la dynamique territoriale.

Les associations locales jouent un rôle crucial dans le dynamisme et la cohésion sociale du territoire. Nous prévoyons de créer des partenariats forts avec ces associations pour bénéficier de leur expertise et de leur connaissance approfondie du terrain. Ces collaborations permettent de mettre en place des actions ciblées et adaptées aux réalités. Il est important également que le tissu économique local, en particulier les commerces, s'implique dans le projet car c'est un élément clé du développement territorial.

Nous avons comme ambition, et comme nécessité pour le succès de ce projet, de développer une synergie forte qui s'inscrit dans l'ensemble du projet. Chaque action entreprise est pensée de manière à maximiser les interactions positives entre les différents acteurs du territoire. Cette approche intégrée

assure une cohérence et une complémentarité entre les diverses initiatives. Nous sommes convaincus en effet que c'est en travaillant ensemble, dans une dynamique de coopération et de partage des ressources, que nous pourrions atteindre nos objectifs communs et contribuer, avec notre projet, significativement à la transformation de la participation citoyenne du territoire.